

LE 18 MARS 2015

Le présent rapport annuel vise à procurer aux actionnaires et aux parties intéressées de l'information choisie sur Power Corporation du Canada. Pour plus de renseignements sur la Société, les actionnaires et les personnes intéressées sont priés de consulter les documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et le rapport de gestion. Pour obtenir des exemplaires des documents d'information continue de la Société, consulter le site Web de la Société au www.powercorporation.com, le site Web www.sedar.com ou communiquer avec le bureau du Secrétaire, dont les coordonnées figurent à la fin du présent rapport.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES › Certains énoncés dans le présent document, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou, pour ce qui est des renseignements concernant les filiales ouvertes de la Société, traduisent les attentes actuelles publiées de ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre le rendement financier, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et des plans actuels de la direction; le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les clients potentiels, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes inhérents, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés des actions et des marchés

financiers mondiaux, de la gestion des risques d'illiquidité des marchés et de financement, des changements de conventions et de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques liés à l'exploitation et à la réputation, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des opérations stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et sur ses filiales. Bien que la Société considère ces facteurs et hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, ils pourraient se révéler inexacts.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes de l'entreprise de la Société et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris son rapport de gestion et sa notice annuelle les plus récents, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Nous rappelons au lecteur qu'une liste des abréviations utilisées se trouve au début de ce rapport annuel. En outre, les abréviations suivantes figurent dans la revue de la performance financière et les états financiers et notes annexes : les états financiers consolidés audités de Power Corporation et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (les états financiers consolidés de 2014 ou les états financiers) et les Normes internationales d'information financière (IFRS).

APERÇU

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations, directement ou indirectement, dans des sociétés de services financiers, de communications et d'autres secteurs. Son principal actif est une participation lui assurant le contrôle dans la Financière Power, laquelle contrôle Lifeco et IGM. En outre, la Financière Power et le groupe Frère, de Belgique, détiennent ensemble une participation donnant le contrôle dans Pargesa. La Financière Power (TSX : PWF), Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. Pargesa est une société ouverte cotée à la Bourse suisse (SIX : PARC). À la date des présentes, Power Corporation détient une participation en actions et en droits de vote de 65,7 % dans la Financière Power.

FINANCIÈRE POWER

La Financière Power est une société de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations importantes dans le secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de ses participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. En outre, la Financière Power et le groupe Frère, de Belgique, détiennent ensemble une participation donnant le contrôle dans Pargesa, une société de portefeuille axée sur un nombre restreint de participations de base importantes et stratégiques détenues par l'entremise de sa filiale, GBL.

LIFECO

Lifeco est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers, dont les filiales offrent des services d'assurance-vie, d'assurance-maladie, de retraite et de placement, et qui exerce des activités de gestion d'actifs et de réassurance.

La Financière Power et IGM détenaient, au 31 décembre 2014, respectivement 67,2 % et 4,0 % des actions ordinaires de Lifeco, qui correspondaient à environ 65,0 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation.

Le 29 août 2014, Great-West Financial a annoncé qu'elle avait conclu l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS), une entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, ce qui a renforcé l'assise de GreatWest Financial dans le marché des services de retraite aux États-Unis. Dans le cadre de l'acquisition, une nouvelle marque regroupée, Empower Retirement, a été lancée pour consolider et soutenir les activités liées aux services de retraite de Great-West Financial, de RPS et de Putnam.

Le total de l'actif administré de Lifeco a augmenté pour s'établir à environ 1,1 billion de dollars au 31 décembre 2014, en hausse de 40,2 % par rapport au 31 décembre 2013, ce qui comprend des actifs administrés d'une valeur de 207 G\$ liés à l'acquisition de RPS, ainsi que la forte croissance interne observée dans tous les territoires.

Lifeco a poursuivi l'intégration d'Irish Life tout au long de 2014. Même si l'accent était mis sur l'intégration, Irish Life a surpassé les cibles établies en matière de souscriptions, en plus d'accroître sa part de marché. En 2014, Irish Life a fourni un apport de 261 M\$ au bénéfice net de Lifeco (à l'exclusion des coûts de restructuration). Depuis l'acquisition d'Irish Life, Lifeco a indiqué avoir réalisé des synergies annualisées de 40,8 M€.

FINANCIÈRE IGM

IGM est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, lesquelles exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 décembre 2014, la Financière Power et la Great-West, une filiale de Lifeco, détenaient 58,8 % et 3,7 %, respectivement, des actions ordinaires d'IGM.

PARGESA ET GBL

Power Financial Europe B.V. (une filiale en propriété exclusive de la Financière Power) et le groupe Frère, de Belgique, détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco, qui détenait quant à elle une participation de 55,5 % dans Pargesa au 31 décembre 2014, ce qui représentait 75,4 % des droits de vote de cette société.

Pargesa est une société de portefeuille qui, au 31 décembre 2014, détenait une participation de 50 % dans GBL, ce qui représentait 52 % des droits de vote de cette société. GBL, une société de portefeuille belge, est cotée à la Bourse de Bruxelles (EBR : GBLB).

Au 31 décembre 2014, le portefeuille de GBL comprenait des placements dans Imerys — produits minéraux industriels (EPA : NK); Lafarge — ciment, granulats et béton (EPA : LG); Total — pétrole, gaz et énergies de remplacement (EPA : FP); SGS — contrôle, vérification et certification (SIX : SGSN); Pernod Ricard — vins et spiritueux (EPA : RI); GDF Suez — électricité, gaz naturel et services énergétiques et environnementaux (EPA : GSZ); ainsi que Suez Environnement — services liés à la gestion de l'eau et des déchets (EPA : SEV).

Le 7 avril 2014, Holcim et Lafarge ont annoncé leur intention de regrouper leurs entreprises dans le cadre d'une fusion entre égaux approuvée à l'unanimité par leurs conseils d'administration respectifs, fusion qui pourrait se traduire par la création d'un groupe à l'avant-garde de l'industrie des matériaux de construction. Les synergies additionnelles de plus de 1,4 G€ réalisées à l'issue de cette transaction pourraient augmenter la performance, sur une base annualisée, au bout de trois ans, dont un tiers dès la première année. En tant que principal actionnaire de Lafarge avec sa participation de 21,1 %, GBL appuie cette fusion et s'est engagée à remettre la totalité de ses actions de Lafarge dans le cadre de l'offre publique d'échange qui sera lancée par Holcim dès que les autorisations réglementaires auront été obtenues. GBL détiendrait 10 % dans la nouvelle entité.

Le 16 mars 2015, Lafarge a annoncé que le conseil de Holcim avait décidé de ne pas poursuivre l'exécution de la convention de regroupement selon les termes approuvés par les conseils d'administration de Lafarge et de Holcim et conclue le 7 juillet 2014, et qu'il avait remis en question les conditions financières et la structure de gouvernance de la fusion entre égaux proposée. Lafarge a en outre annoncé que son conseil d'administration maintient son engagement à l'égard du projet et qu'il entend qu'il soit mis en œuvre. Le conseil de Lafarge a dit qu'il était disposé à explorer la possibilité d'une révision de la parité en fonction des récentes conditions du marché, mais qu'il n'acceptera aucune modification des accords actuels.

D'autres renseignements sur GBL sont également disponibles sur le site Web de GBL (www.gbl.be).

GROUPE DE COMMUNICATIONS SQUARE VICTORIA

Groupe de communications Square Victoria est une filiale en propriété exclusive de Power Corporation qui exerce des activités dans l'industrie des communications et des médias, par l'intermédiaire de ses filiales en propriété exclusive, Gesca et Propriétés numériques Square Victoria.

Gesca publie le quotidien *La Presse* et exploite le site Web connexe, *LaPresse.ca*, et *LaPresse+*, son édition numérique pour tablettes iPad et Android. En 2013, *La Presse*, Itée, une filiale de Gesca, a lancé une version numérique de son journal imprimé. En ce moment, *La Presse* produit une version numérique, *La Presse+*, ainsi que *La Presse* en format imprimé traditionnel. *La Presse* ne s'attend pas à ce que la version imprimée soit maintenue indéfiniment. Cependant, aucune date n'a encore été fixée pour l'arrêt de la production de la version imprimée du journal. Dans le cadre du processus de transition vers une plateforme numérique, *La Presse* a renégocié son contrat d'impression au premier trimestre de 2014 et a poursuivi ses initiatives de restructuration amorcées en 2013.

En novembre 2014, le *Toronto Star* et *La Presse* ont annoncé qu'une entente de principe a été conclue, qui permettra au *Toronto Star* de concevoir une nouvelle édition numérique sur tablette basée sur la plateforme technologique d'information de *La Presse+*, dont le lancement est prévu à l'automne 2015.

Le 18 mars 2015, Gesca a conclu une entente visant la vente de sa filiale, laquelle publie six quotidiens régionaux dans la province de Québec.

Propriétés numériques Square Victoria investit dans les nouveaux médias et dans des projets numériques en démarrage. Propriétés numériques Square Victoria détient une participation de 50 % dans Workopolis, un site de recherche d'emploi et de recrutement, et détient également, par l'intermédiaire de filiales, une participation lui assurant le contrôle dans l'entreprise canadienne de publicité immobilière en ligne DuProprio Inc.

ÉNERGIE POWER

Énergie Power, une filiale en propriété exclusive de Power Corporation, détient deux placements dans des sociétés d'énergie renouvelable :

- > une participation de 62,8 % dans Potentia Solar, un producteur d'énergie solaire sur toit en Ontario;
- > une participation de 14,4 % dans Eagle Creek, un propriétaire et exploitant d'installations d'énergie hydro-électrique établi aux États-Unis.

Au 31 décembre 2014, le placement d'Énergie Power dans ces deux sociétés se chiffrait à 118 M\$.

FONDS D'INVESTISSEMENT

La Société gère des fonds de capital-investissement dans trois régions : Sagard Europe, Sagard Capital aux États-Unis, et Sagard China. Power Corporation exerce ses activités d'investissement de manière à : i) procurer une croissance à long terme du capital en utilisant une analyse de placement fondamentale; ii) rechercher les occasions d'accroître son pourcentage de participation dans des placements fructueux; et iii) tirer parti de son vaste réseau mondial et de ses relations d'affaires. Les fonds de capital-investissement Sagard ont leurs propres équipes spécialisées dans leurs régions respectives.

SAGARD EUROPE

La Société a investi dans trois fonds en Europe, soit Sagard Private Equity Partners (Sagard 1), Sagard II (Sagard 2) et Sagard 3 qui, ensemble, sont exploités sous l'appellation Sagard Europe. Sagard Europe est géré par Sagard SAS, une filiale en propriété exclusive de la Société établie en France. Pargesa et GBL ont également investi dans Sagard Europe. Sagard Europe investit, avec l'objectif d'avoir une influence notable, dans des sociétés fermées de taille moyenne qui exercent leurs activités en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse.

Sagard 1 et Sagard 2 sont classés comme des placements disponibles à la vente, alors que les états financiers de Sagard 3 sont consolidés avec Power Corporation, puisqu'elle contrôle le fonds.

Le tableau suivant présente un résumé des principales données relatives à Sagard Europe :

(EN MILLIONS D'EUROS)	SAGARD 1 2002	SAGARD 2 2006	SAGARD 3 2013
Taille du fonds lors du lancement	535	748	404
Engagements de la Société lors du lancement ^[1]	100	148	200
Quote-part des distributions revenant à la Société à ce jour	405	70	–
Juste valeur de la quote-part revenant à la Société au 31 décembre 2014	10	104	39
Engagements en cours de la Société au 31 décembre 2014 ^[1]	4	27	162

[1] Compte non tenu des engagements de Pargesa et de GBL.

En octobre 2014, Sagard 2 a cédé son placement dans Corialis, un fabricant de profilés aluminium thermolaqués pour portes, fenêtres et vérandas. La Société a reçu une distribution en espèces de 47 M€ (67 M\$ CA), ce qui représente un profit de 47 M\$. Au 31 décembre 2014, la juste valeur de la quote-part revenant à la Société des placements restants de Sagard Europe était de 153 M\$, compte non tenu de la quote-part revenant à la Société des placements détenus indirectement par l'entremise de Pargesa et de GBL.

SAGARD CAPITAL

Sagard Capital Partners, L.P. (Sagard Capital), une société en commandite des États-Unis détenue par la Société, investit principalement dans des sociétés ouvertes de moyenne capitalisation aux États-Unis. Sagard Capital détient également une participation de 96,9 % dans IntegraMed, une société fermée du domaine des soins de santé acquise en 2012. Au 31 décembre 2014, la juste valeur des placements de Sagard Capital, incluant la trésorerie et IntegraMed à la juste valeur, était de 650 M\$.

SAGARD CHINA

Power Corporation exerce ses activités à titre d'investisseur institutionnel étranger admissible sur le marché chinois des actions de catégorie A. De plus, la Société a investi dans des sociétés chinoises dont les actions sont inscrites à la Bourse de Hong Kong (actions de catégorie H) et à la Bourse de Shenzhen ou de Shanghai (actions de catégorie B). L'ensemble des activités d'investissement liées aux actions chinoises de catégories A, B et H sont exercées sous l'appellation Sagard China.

31 DÉCEMBRE 2014	ACTIONS DE CATÉGORIE A	ACTIONS DE CATÉGORIES B ET H	TOTAL DE SAGARD CHINA
Juste valeur			
Placements	288	29	317
Trésorerie	83	3	86
Total du portefeuille	371	32	403

PLACEMENTS DANS CHINA AMC ET CITIC LIMITED

La Société détient une participation de 10 % dans China AMC; au 31 décembre 2014, la juste valeur de ce placement était de 310 M\$. China AMC a été constituée en 1998 et est l'une des premières sociétés de gestion d'actifs à avoir reçu l'approbation de la Commission de réglementation des valeurs mobilières de la Chine. Elle est reconnue comme une importante société du secteur de la gestion d'actifs chinois.

La Société détient également, au 31 décembre 2014, une participation de 0,6 % dans CITIC, une société ouverte dont les actions sont inscrites à la Bourse de Hong Kong. Auparavant connue sous le nom de CITIC Pacific Limited, la société a pris le nom de CITIC Limited au moment d'acquérir la quasi-totalité des actifs de CITIC Group en août 2014. Les secteurs d'activité de CITIC comprennent entre autres les services financiers, les ressources et l'énergie, la fabrication, l'immobilier et l'infrastructure, ainsi que l'attribution de contrats d'ingénierie et d'autres activités exercées en Chine et ailleurs dans le monde. Au 31 décembre 2014, la juste valeur du placement de la Société dans CITIC Limited s'élevait à 311 M\$.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés de 2014 de la Société ont été préparés conformément aux IFRS, et sont présentés en dollars canadiens.

Lifeco et IGM sont sous le contrôle de la Financière Power (cette dernière étant elle-même sous le contrôle de la Société) et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Financière Power, dont les états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique (les états financiers consolidés représentent les résultats financiers de Power Corporation [la société mère] et de la Financière Power, de GCSV, d'Énergie Power et d'IntegraMed [ses filiales] et l'élimination des soldes et des transactions interentreprises).

La participation de la Financière Power dans Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Le seul placement de Parjointco est sa participation lui donnant le contrôle conjoint dans Pargesa. La Financière Power utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser l'investissement dans Parjointco. La méthode de la mise en équivalence est une méthode de comptabilisation selon laquelle :

> le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction de toute modification survenant après l'acquisition à l'égard de la quote-part revenant à la Financière Power de l'actif net de Pargesa (fonds propres attribuables aux actionnaires);

> le résultat net de la Financière Power comprend la quote-part lui revenant du résultat net de Pargesa;

> les autres éléments de bénéfice global de la Financière Power comprennent la quote-part lui revenant des autres éléments de bénéfice global de Pargesa.

Pargesa consolide sa filiale, GBL. Le portefeuille de GBL est composé principalement de participations dans Imerys, Lafarge, Total, SGS, Pernod Ricard, GDF Suez et Suez Environnement. Les états financiers de GBL sont consolidés dans les états financiers de Pargesa.

> GBL détient une participation de 56,5 % lui assurant le contrôle d'Imerys et il consolide les états financiers d'Imerys.

> Lafarge, sur laquelle GBL exerce une influence notable en raison de la participation de 21,1 % qu'il détient, est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

> Les placements en portefeuille dans lesquels GBL détient une participation de moins de 20 % (incluant Total, SGS, Pernod Ricard, GDF Suez et Suez Environnement) sont classés à des fins de comptabilisation comme des placements disponibles à la vente.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société :

DEGRÉ DE CONTRÔLE	MÉTHODE COMPTABLE	BÉNÉFICE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL	TEST DE DÉPRÉCIATION	REPRISE D'UNE PERTE DE VALEUR
La Société détient une participation lui donnant le contrôle dans l'entité (une filiale)	> Consolidation	> Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	> Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans	> Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise > Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Placements sur lesquels la Société exerce une influence notable ou un contrôle conjoint	> Méthode de la mise en équivalence	> La quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	> La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	> Reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
Placements de portefeuille	> Disponibles à la vente	> Le bénéfice correspond aux dividendes reçus et aux profits ou pertes sur cessions > Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments de bénéfice global > Des charges pour perte de valeur sont imputées au bénéfice, le cas échéant	> Le test de dépréciation est effectué au niveau de chaque placement > Un recul important ou prolongé de la valeur du placement se traduit par une charge pour perte de valeur	> Pas de reprise possible, même s'il y a un recouvrement de la valeur par la suite > Une diminution du prix de l'action à la suite d'une dépréciation donne lieu à une dépréciation additionnelle

Ce résumé comptable doit être lu parallèlement aux notes annexes des états financiers consolidés de 2014 de la Société qui suivent : Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables; Placements; Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées; Goodwill et immobilisations incorporelles; et Participations ne donnant pas le contrôle.

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX IFRS

Afin d'analyser les résultats financiers de la Société et conformément à la présentation des exercices précédents, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes est présenté dans la section Résultats de Power Corporation du Canada et comprend ce qui suit :

- > **le bénéfice d'exploitation** attribuable aux détenteurs d'actions participantes;
- > **les autres éléments** ou le bénéfice hors exploitation, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés aux opérations d'une période à l'autre moins significative. Les autres éléments comprennent également la quote-part de ces éléments revenant à la Société, présentée de manière comparable par une filiale, une entreprise contrôlée conjointement ou par une entreprise associée.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice d'exploitation, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car les éléments qui ne sont pas liés aux activités courantes sont exclus de cette mesure non conforme aux IFRS.

Le bénéfice d'exploitation attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice d'exploitation par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des résultats présentés conformément aux IFRS, se reporter à la section Résultats de Power Corporation du Canada — Sommaire des résultats — États résumés supplémentaires des résultats, présentée plus loin.

Dans cette revue de la performance financière, la Société utilise également un mode de présentation non consolidée pour présenter et analyser ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Selon ce mode de présentation, les participations de Power Corporation dans la Financière Power et les autres filiales sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La présentation non consolidée n'est pas conforme aux IFRS. Toutefois, elle est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les activités propres de la société mère séparément de celles de ses filiales en exploitation, reflétant ainsi les apports respectifs de chacune d'elles aux résultats financiers consolidés. Des rapprochements entre le mode de présentation qui n'est pas conforme aux IFRS et la présentation conforme aux IFRS figurent ci-après dans la présente revue de la performance financière, le cas échéant.

RÉSULTATS DE POWER CORPORATION DU CANADA

SOMMAIRE DES RÉSULTATS — ÉTATS RÉSUMÉS SUPPLÉMENTAIRES DES RÉSULTATS

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS, soit le bénéfice d'exploitation, le bénéfice hors exploitation, le bénéfice d'exploitation par action et le bénéfice hors exploitation par action, et des mesures financières conformes aux IFRS, soit le bénéfice net et le bénéfice net par action. Dans cette section du rapport, les apports de la Financière Power et des autres filiales, qui représentent la majeure partie du bénéfice de Power Corporation, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

BASE NON CONSOLIDÉE

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2014	2013
Apport au bénéfice d'exploitation provenant de :		
Financière Power	1 385	1 124
Autres filiales	(79)	(83)
	1 306	1 041
Résultats des activités propres		
Produits tirés des placements	115	95
Charges d'exploitation et autres charges	(131)	(125)
Dividendes sur actions non participantes	(52)	(52)
Bénéfice d'exploitation (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	1 238	959
Autres éléments (hors exploitation) ^[1]		
Financière Power	20	123
Autres filiales	17	(84)
Activités propres de Power Corporation	–	(21)
	37	18
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	1 275	977
Bénéfice par action (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)		
Bénéfice d'exploitation	2,69	2,08
Bénéfice hors exploitation	0,08	0,04
Bénéfice net	2,77	2,12

[1] Se reporter à la section Autres éléments ci-dessous.

BÉNÉFICE NET (ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS PARTICIPANTES)

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 275 M\$ (2,77 \$ par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à 977 M\$ (2,12 \$ par action) pour la période correspondante de 2013, soit une augmentation de 30,7% par action.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS PARTICIPANTES)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice d'exploitation attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 238 M\$ (2,69 \$ par action), comparativement à 959 M\$ (2,08 \$ par action) pour la période correspondante de 2013, soit une augmentation de 29,3% par action.

APPORT AU BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

La quote-part revenant à Power Corporation du bénéfice d'exploitation de la Financière Power et des autres filiales s'est établie à 1 306 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à 1 041 M\$ pour la période correspondante de 2013, soit une augmentation de 25,5%.

Financière Power

La Financière Power a déclaré un bénéfice d'exploitation attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 2 105 M\$ (2,96 \$ par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à 1 708 M\$ (2,40 \$ par action) pour la période correspondante de 2013, soit une augmentation de 23,3% par action.

Le bénéfice d'exploitation de la Financière Power est résumé ci-après :

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2014	2013
Apport au bénéfice d'exploitation provenant de :		
Lifeco	1 710	1 391
IGM	488	446
Pargesa	112	76
	2 310	1 913
Résultats des activités propres de la Financière Power	(73)	(74)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(132)	(131)
Bénéfice d'exploitation (attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires)	2 105	1 708
Quote-part revenant à Power Corporation	1 385	1 124

L'apport de la Financière Power au bénéfice d'exploitation de Power Corporation s'est chiffré à 1 385 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à 1 124 M\$ pour la période correspondante de 2013.

Autres filiales

L'apport des autres filiales au bénéfice d'exploitation de la Société représentait une perte de 79 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à une perte de 83 M\$ pour la période correspondante de 2013.

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS PROPRES DE POWER CORPORATION

Les résultats des activités propres incluent les produits tirés des placements, les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

Les activités propres ont représenté une charge nette de 16 M\$, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comparativement à une charge nette de 30 M\$ pour la période correspondante de 2013. Les écarts entre les activités propres s'expliquent principalement par la variation des produits tirés des placements présentés dans le tableau ci-après.

Sommaire des produits tirés des placements :

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2014	2013
Sagard Europe	29	(11)
Sagard Capital ^[1]	12	30
Sagard China	7	2
China AMC	4	5
CITIC Limited	6	8
Fonds d'investissement et de couverture	43	39
Autres produits	14	22
	115	95

[1] Ne comprend pas la quote-part revenant à la Société des résultats d'IntegraMed, laquelle est présentée dans la section portant sur l'apport des autres filiales.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les produits tirés des placements présentés dans le tableau ci-dessus tiennent compte des charges pour perte de valeur de 15 M\$, comparativement à des charges pour perte de valeur de 36 M\$ pour la période correspondante de 2013.

Les autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comprennent les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et un profit de change pour un total de 14 M\$, qui ont été partiellement contrebalancés par une charge de 2 M\$ relativement à l'achat par la Société d'options de vente de titres de participation d'une durée de six mois sur le S&P 500. Les autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 comprennent les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et un profit de change pour un total de 15 M\$, ainsi que les profits à la cession de placements d'un montant de 15 M\$, qui ont été partiellement contrebalancés par une charge de 7 M\$ relativement à l'achat d'options de vente de titres de participation d'une durée de six mois sur le S&P 500.

Les bénéfices provenant de Sagard Europe, de Sagard Capital et de Sagard China, ainsi que ceux provenant des fonds d'investissement et des fonds de couverture, sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs incluant le moment auquel les cessions et les distributions auront lieu.

Les charges d'exploitation et autres charges se sont chiffrées à 131 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à 125 M\$ pour la période correspondante de 2013.

AUTRES ÉLÉMENTS (HORS EXPLOITATION)

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2014	2013
Financière Power		
Lifeco		
Provision liée à un litige	–	102
IGM		
Charges de restructuration et autres charges	(5)	(4)
Distributions aux clients	(24)	–
Pargesa		
Profit à la cession partielle de Total	45	25
Profit à l'échange partiel de Suez Environnement	11	–
Charges pour perte de valeur à l'égard de GDF Suez	–	(9)
Profit à la cession partielle de GDF Suez	–	10
Autres (charges) produits	(7)	(1)
	20	123
Autres filiales	17	(84)
Activités propres de Power Corporation	–	(21)
	37	18

En 2014, les autres éléments comprenaient les éléments suivants :

Financière Power

La quote-part revenant à la Société :

- > Charges de restructuration et autres charges : comptabilisées par IGM au deuxième trimestre et reflétant principalement les indemnités de départ et d'autres charges liées aux activités de rationalisation des coûts de Mackenzie ainsi que les changements au sein de la haute direction annoncés et mis en œuvre au cours du deuxième trimestre, pour un montant de 5 M\$. Ces coûts représentent la poursuite des efforts déployés au cours du quatrième trimestre de 2013.
- > Distributions aux clients : déclarées par IGM au quatrième trimestre de 24 M\$. Au troisième trimestre de 2012, le Groupe Investors a lancé des solutions de placement pour les ménages clients dont les placements dans les fonds dépassent 500 000 \$. Au 31 décembre 2014, une charge à payer a été comptabilisée relativement à ces solutions de placement à frais moindres. Ce montant reflète principalement les distributions aux clients qui ne se sont pas prévalus de ces solutions de placement à frais moindres lorsqu'ils y étaient admissibles.
- > Profit à la cession partielle de Total : aux premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2014 GBL a cédé 0,6 % de sa participation, soit un profit de 17 M\$, de 11 M\$, de 1 M\$ et de 16 M\$, respectivement.
- > Profit à l'échange partiel de Suez Environnement : un profit comptabilisé par GBL au deuxième trimestre, découlant de la remise des actions de Suez Environnement dans le cadre de l'exercice des droits d'échange par certains détenteurs d'obligations échangeables de Suez Environnement, de 11 M\$.

Autres filiales

- > Une charge pour perte de valeur de 21 M\$ comptabilisée par GCSV au deuxième trimestre, liée principalement à certaines propriétés numériques, et des charges liées à des initiatives de restructuration de 4 M\$ au deuxième trimestre et de 8 M\$ au quatrième trimestre.
- > Le 12 décembre 2014, grâce à sa participation de 63 %, Énergie Power a obtenu le contrôle de Potentia Solar. Un profit de 50 M\$ a été comptabilisé, ce qui reflète le placement de la Société dans Potentia Solar à sa juste valeur.

En 2013, les autres éléments comprenaient les éléments suivants :

Financière Power

La quote-part revenant à la Société :

- > d'un recouvrement comptabilisé par Lifeco au quatrième trimestre relativement à une décision rendue par la Cour d'appel de l'Ontario le 3 février 2014 portant sur l'utilisation des comptes de participation de la London Life et de la Great-West, des filiales de Lifeco, pour le financement de l'acquisition du Groupe d'assurances London en 1997, pour un montant de 102 M\$.
- > des charges de restructuration et des autres charges après impôt de 4 M\$ comptabilisées par IGM au quatrième trimestre.
- > d'une charge pour perte de valeur de 9 M\$ comptabilisée par GBL au premier trimestre à l'égard de son placement dans GDF Suez.
- > d'un profit de 10 M\$ comptabilisé par GBL au deuxième trimestre, à la cession de 2,7 % de sa participation dans GDF Suez.
- > d'un profit de 25 M\$ comptabilisé par GBL au quatrième trimestre, à la cession de 0,4 % de sa participation dans Total.

Autres filiales

- > Les charges de 13 M\$ comptabilisées par GCSV, liées à des initiatives de restructuration au premier trimestre.
- > Une charge pour perte de valeur à l'égard du goodwill (11 M\$) et des immobilisations incorporelles (17 M\$) de Gesca comptabilisée par GCSV au troisième trimestre en raison de la détérioration de la conjoncture.
- > Des charges nettes de 12 M\$ comptabilisées au quatrième trimestre par GCSV représentant des charges pour perte de valeur à l'égard de certains placements, déduction faite d'un profit à la cession d'une participation dans une filiale.
- > Une charge de 31 M\$ relativement à la restructuration des modalités d'un contrat d'impression du journal *La Presse*, comptabilisée au quatrième trimestre.

Activités propres de Power Corporation

- > Une charge pour perte de valeur de 21 M\$ à l'égard de CITIC Limited, comptabilisée au deuxième trimestre.

SITUATION FINANCIÈRE

BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco, d'IGM et des autres filiales ainsi que les bilans non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-après :

							POWER CORPORATION BILANS CONSOLIDÉS	
	POWER CORPORATION	FINANCIÈRE POWER	LIFECO	IGM	AUTRES FILIALES	AJUSTEMENTS LIÉS À LA CONSOLIDATION ^[1]	31 DÉCEMBRE 2014	31 DÉCEMBRE 2013 ^[2]
ACTIF								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	571	786	2 498	1 216	174	(814)	4 431	4 767
Placements	2 085	31	143 265	7 108	1	702	153 192	136 953
Participation dans les filiales selon la méthode de la mise en équivalence	9 634	14 342	356	794	–	(25 126)	–	–
Participation dans Parjointco	–	2 440	–	–	–	–	2 440	2 437
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	–	–	237	–	141	–	378	513
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	12 154	–	–	–	12 154	10 832
Actifs au titre des cessions en réassurance	–	–	5 151	–	–	–	5 151	5 070
Autres actifs	346	135	8 602	770	400	(254)	9 999	9 024
Immobilisations incorporelles	–	–	3 625	1 872	256	–	5 753	5 404
Goodwill	–	–	5 855	2 657	168	637	9 317	9 197
Participation pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–	174 966	–	–	–	174 966	160 779
Total de l'actif	12 636	17 734	356 709	14 417	1 140	(24 855)	377 781	344 976
PASSIF								
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	–	–	146 055	–	–	–	146 055	132 063
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	–	–	6 754	–	–	6 754	5 572
Débitures et instruments d'emprunt	400	250	5 355	1 325	271	(43)	7 558	7 767
Autres passifs	255	465	8 436	1 497	550	(240)	10 963	9 578
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–	174 966	–	–	–	174 966	160 779
Total du passif	655	715	334 812	9 576	821	(283)	346 296	315 759
FONDS PROPRES								
Actions non participantes	973	2 580	2 514	150	–	(5 244)	973	977
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	11 008	14 439	16 740	4 691	229	(36 099)	11 008	9 997
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	2 643	–	90	16 771	19 504	18 243
Total des fonds propres	11 981	17 019	21 897	4 841	319	(24 572)	31 485	29 217
Total du passif et des fonds propres	12 636	17 734	356 709	14 417	1 140	(24 855)	377 781	344 976

[1] Les ajustements liés à la consolidation comprennent les éliminations et les reclassements.

[2] Les chiffres correspondants ont été retraités, comme il est expliqué à la note 33 des états financiers consolidés de 2014 de la Société.

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 377,8 G\$ au 31 décembre 2014, comparativement à 345,0 G\$ au 31 décembre 2013.

> Au 31 décembre 2014, les placements s'établissaient à 153,2 G\$, soit une hausse de 16,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2013, principalement liée à Lifeco.

> La participation pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts a augmenté de 14,2 G\$, essentiellement en raison de l'augmentation de la valeur de marché et des produits de placement ainsi que des fluctuations favorables des devises. Se reporter également à l'information présentée à l'égard des passifs cidessous.

Le passif a augmenté pour s'établir à 346,3 G\$ au 31 décembre 2014, comparativement à 315,8 G\$ au 31 décembre 2013, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco.

> Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 14,0 G\$, en raison surtout de l'incidence des nouvelles affaires, de l'augmentation des ajustements à la juste valeur liés à la baisse des taux d'intérêt et des fluctuations défavorables des devises qui s'expliquent par le raffermissement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

> Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 14,2 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits de placement de 14,0 G\$ ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises de 0,8 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 0,1 G\$.

BILANS NON CONSOLIDÉS

Dans le mode de présentation non consolidé, la Financière Power, GCSV, Énergie Power et IntegraMed sont présentées par la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Ces bilans non consolidés, qui ne sont pas présentés conformément aux IFRS, rehaussent l'information fournie dans la revue de la performance financière et aident le lecteur à cibler les changements dans les bilans non consolidés de Power Corporation, lesquels comprennent ses participations dans des filiales selon la méthode de la mise en équivalence.

31 DÉCEMBRE	2014	2013 ^[2]
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	571	644
Placements	2 085	1 708
Participations dans des filiales selon la méthode de la mise en équivalence	9 634	8 894
Autres actifs	346	344
Total de l'actif	12 636	11 590
PASSIF		
Débetures	400	400
Autres passifs	255	216
Total du passif	655	616
FONDS PROPRES		
Actions non participantes	973	977
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	11 008	9 997
Total des fonds propres	11 981	10 974
Total du passif et des fonds propres	12 636	11 590

[1] Dans ces bilans non consolidés, les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe d'un montant de 303 M\$ (384 M\$ au 31 décembre 2013) dont l'échéance est supérieure à 90 jours. Dans les états financiers consolidés de 2014, ce montant est classé dans les placements.

[2] Les chiffres correspondants ont été retraités, comme il est expliqué à la note 33 des états financiers consolidés de 2014 de la Société.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par Power Corporation se sont élevés à 571 M\$ au 31 décembre 2014, comparativement à 644 M\$ à la fin de décembre 2013 (pour plus de détails, se reporter également à la section États non consolidés des flux de trésorerie, présentée plus loin).

Les autres placements se sont élevés à 2 085 M\$ au 31 décembre 2014, comparativement à 1 708 M\$ au 31 décembre 2013. Ces placements, présentés dans le tableau ci-après, sont comptabilisés comme des placements disponibles à la vente.

31 DÉCEMBRE	2014			2013		
	COÛT	PROFIT (PERTE) LATENT(E)	JUSTE VALEUR	COÛT	PROFIT (PERTE) LATENT(E)	JUSTE VALEUR
Sagard Europe	127	26	153	161	23	184
Sagard Capital ^[1]	264	182	446	188	152	340
Sagard China ^[2]	195	122	317	168	55	223
China AMC	282	28	310	282	13	295
CITIC Limited	180	131	311	180	76	256
Fonds d'investissement et de couverture et autres	343	205	548	310	100	410
	1 391	694	2 085	1 289	419	1 708

[1] Incluant la trésorerie et la participation de Sagard Capital dans IntegraMed, à la juste valeur (laquelle est présentée selon la méthode de la mise en équivalence dans Participations dans les filiales ci-après), la valeur du portefeuille de Sagard Capital au 31 décembre 2014 s'établissait à 650 M\$ (527 M\$ au 31 décembre 2013).

[2] Incluant la trésorerie, la valeur du portefeuille de Sagard China au 31 décembre 2014 s'établissait à 403 M\$ (321 M\$ au 31 décembre 2013).

Power Corporation investit dans des fonds de capital-investissement. Au 31 décembre 2014, la juste valeur des placements ainsi effectués était de 459 M\$ et la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à des fonds de capital-investissement d'un montant total de 258 M\$. La Société prévoit que les distributions futures provenant de ces fonds

suffiront à satisfaire à ces engagements en cours. La Société a également investi dans un certain nombre de fonds de couverture et d'autres placements choisis. Au 31 décembre 2014, la juste valeur de ces placements dans des fonds de couverture et d'autres placements était de 89 M\$.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable des participations de Power Corporation dans ses filiales (la Financière Power, GCSV, Énergie Power et IntegraMed) a augmenté pour s'établir à 9 634 M\$ au 31 décembre 2014, comparativement à 8 894 M\$ au 31 décembre 2013 :

Valeur comptable au début de l'exercice	8 894
Placements dans des filiales	100
Quote-part du bénéfice d'exploitation	1 306
Quote-part des autres éléments	37
Quote-part des autres éléments de bénéfice global	(45)
Dividendes	(655)
Autres, incluant l'incidence de la variation des participations	(3)
Valeur comptable au 31 décembre 2014	9 634

FONDS PROPRES

ACTIONS NON PARTICIPANTES

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent six séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital déclaré total de 973 M\$ au 31 décembre 2014 (977 M\$ au 31 décembre 2013), dont 950 M\$ sont à dividende non cumulatif. Toutes les actions de ces séries sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie au gré de la Société à partir de dates déterminées. Les actions privilégiées de premier rang, série 1986, ont une valeur attribuée de 23 M\$ (27 M\$ au 31 décembre 2013).

> L'émission d'un total de 1 238 070 actions comportant des droits de vote limités au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société d'un montant de 40 M\$, ce qui comprend un montant de 8 M\$ représentant les charges cumulatives liées à ces options.

En raison de ce qui précède, la valeur comptable par action participante de la Société s'est établie à 23,85 \$ au 31 décembre 2014, comparativement à 21,72 \$ à la fin de 2013.

FONDS PROPRES ATTRIBUABLES AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS PARTICIPANTES

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (ordinaires) se sont élevés à 11 008 M\$ au 31 décembre 2014, contre 9 997 M\$ au 31 décembre 2013. Cette augmentation de 1 011 M\$ des fonds propres est principalement attribuable à ce qui suit :

NOMBRE D'ACTIONS PARTICIPANTES EN CIRCULATION

À la date du présent rapport, 48 854 772 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation, soit le même nombre qu'au 31 décembre 2013, et 413 568 562 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 411 399 721 au 31 décembre 2013. L'augmentation du nombre d'actions comportant des droits de vote limités en circulation résulte de l'exercice d'options aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société. À la date du présent rapport, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 18 307 916 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en cours en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société.

La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 24 novembre 2014, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 2 G\$ d'actions privilégiées de premier rang, d'actions comportant des droits de vote limités, de reçus de souscription et de titres d'emprunt non garantis, ou de toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.

- > Une augmentation de 708 M\$ des bénéfices non distribués, laquelle reflète principalement le bénéfice net de 1 327 M\$, déduction faite des dividendes déclarés de 587 M\$ et d'une diminution de 32 M\$ représentant la quote-part revenant à la Société des bénéfices non distribués des filiales, essentiellement en raison des variations de leurs participations dans leurs filiales.
- > Une augmentation de 263 M\$ des réserves (autres éléments de bénéfice global et montants liés à la rémunération fondée sur des actions) comprenant :
 - > Un écart de conversion positif de 358 M\$.
 - > Une augmentation de 255 M\$ liée aux placements disponibles à la vente et aux couvertures de flux de trésorerie de la Société et de ses filiales.
 - > Une augmentation nette de 30 M\$ relativement à la rémunération fondée sur des actions de la Société et de ses filiales.
 - > Une diminution de 305 M\$ attribuable aux pertes actuarielles liées aux régimes de retraite de la Société et de ses filiales.
 - > Une diminution de 75 M\$ liée à la quote-part revenant à la Société des autres éléments de bénéfice global des participations dans Pargesa et d'autres entreprises associées.

FLUX DE TRÉSORERIE

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco, d'IGM et des autres filiales ainsi que les flux de trésorerie non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-après.

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	FINANCIÈRE POWER								POWER CORPORATION FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	
	FINANCIÈRE POWER	LIFECO	IGM	ÉLIMINATIONS	TOTAL PARTIEL	POWER CORPORATION	AUTRES FILIALES	AJUSTEMENTS LIÉS À LA CONSOLIDATION	2014	2013
Flux de trésorerie liés à ce qui suit :										
Activités d'exploitation	1 162	5 443	741	(1 210)	6 136	580	(72)	(648)	5 996	5 561
Activités de financement	(1 286)	(1 685)	625	1 210	(1 136)	(558)	121	550	(1 023)	758
Activités d'investissement	(15)	(4 129)	(1 232)	(57)	(5 433)	(95)	(39)	179	(5 388)	(5 286)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	78	–	–	78	–	1	–	79	194
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(139)	(293)	134	(57)	(355)	(73)	11	81	(336)	1 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	925	2 791	1 082	(454)	4 344	644	163	(384)	4 767	3 540
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	786	2 498	1 216	(511)	3 989	571	174	(303)	4 431	4 767

Sur une base consolidée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 336 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à une augmentation de 1 227 M\$ à la période correspondante de 2013.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 5 996 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 5 561 M\$ pour la période correspondante de 2013.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par des filiales aux participations ne donnant pas le contrôle, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 1 023 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 758 M\$ à la période correspondante de 2013.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 5 388 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 5 286 M\$ pour la période correspondante de 2013.

La Société a diminué son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de 90 jours, ce qui a donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 81 M\$ en 2014.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, avant le versement de dividendes sur les actions non participantes et sur les actions participantes, sont principalement constitués des dividendes reçus ainsi que des produits de ses placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le bénéfice. Les dividendes reçus de la Financière Power, qui est aussi une société de portefeuille, représentent une part importante des flux de trésorerie de la Société.

Les états non consolidés des flux de trésorerie de la Société ci-dessous, qui ne sont pas présentés conformément aux IFRS, ont été préparés afin d'aider le lecteur à isoler les flux de trésorerie de Power Corporation, la société mère.

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	1 327	1 029
Bénéfice des filiales non reçu en espèces	(688)	(425)
Charges pour perte de valeur	15	57
Profits nets à la cession de placements	(125)	(129)
Autres	51	48
	580	580
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés sur les actions non participantes	(52)	(52)
Dividendes versés sur les actions participantes	(535)	(534)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	32	5
Autres	(3)	–
	(558)	(581)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la cession de placements	421	432
Acquisition de placements	(394)	(289)
Placement dans des filiales	(100)	(114)
Autres	(22)	(31)
	(95)	(2)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(73)	(3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	644	647
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	571	644

Sur une base non consolidée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 73 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à une diminution de 3 M\$ à la période correspondante de 2013.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 580 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2013.

- > Les dividendes déclarés par la Financière Power au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur ses actions ordinaires ont totalisé 1,40 \$ par action, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2013. Power Corporation a reçu des dividendes d'un montant de 655 M\$ de la Financière Power pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2013.

Les activités de financement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 558 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 581 M\$ à la période correspondante de 2013, et elles comprenaient ce qui suit :

- > Le versement de dividendes par la Société sur les actions participantes et les actions non participantes d'un montant de 587 M\$, comparativement à 586 M\$ à la période correspondante de 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 1,16 \$ par action, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2013.
- > L'émission de 32 M\$ d'actions comportant des droits de vote limités de la Société en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, comparativement à 5 M\$ pour la période correspondante de 2013.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 95 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 2 M\$ à la période correspondante de 2013. Les produits de la cession de placements et des achats de placements représentent les activités d'investissement des fonds Sagard et des fonds d'investissement.

GESTION DU CAPITAL

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- > offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- > offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance et investir dans son groupe de sociétés lorsqu'elle le juge opportun et dans d'autres placements;
- > maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de son plan de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le

rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales ouvertes sont responsables de la gestion du capital de leurs sociétés respectives.

La Société est un investisseur à long terme. La majeure partie du capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend les actions non participantes, les débetures, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source de capitaux permanente et efficiente, conformément à sa stratégie qui consiste à maintenir un niveau d'endettement relativement faible.

Dans le tableau qui suit, la structure du capital consolidé reflète la consolidation des filiales dans lesquelles la Société détient une participation majoritaire. La structure du capital consolidé de la Société comprend les débetures et les instruments d'emprunt de ses filiales consolidées. Les débetures et les instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les autres filiales sont sans recours pour la Société. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentent 81 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2014.

	2014	2013
DÉBENTURES ET INSTRUMENTS D'EMPRUNT		
Power Corporation	400	400
Financière Power	250	250
Lifeco	5 355	5 740
IGM	1 325	1 325
Autres filiales	271	92
Éliminations liées à la consolidation	(43)	(40)
	7 558	7 767
ACTIONS NON PARTICIPANTES		
Power Corporation	973	977
Financière Power	2 580	2 755
Lifeco	2 514	2 314
IGM	150	150
	6 217	6 196
FONDS PROPRES		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	11 008	9 997
Participations ne donnant pas le contrôle ^[1]	14 260	13 024
	25 268	23 021
	39 043	36 984

[1] Représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société et ne comprennent pas les actions privilégiées de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes.

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital réglementaire. Certaines des principales filiales en exploitation de la Société (Lifeco et IGM) sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débetures de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débetures de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable. Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis seront faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

GESTION DES RISQUES

Un placement dans les titres de la Société de même que dans les activités de la Société comporte certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-après et d'autres risques présentés ailleurs dans la présente revue de la performance financière, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

Power Corporation est une société de portefeuille dont le principal actif est sa participation lui assurant le contrôle dans la Financière Power. La Financière Power détient des participations importantes dans le secteur des services financiers par l'entremise de ses participations lui assurant le contrôle de Lifeco et d'IGM. Par conséquent, la Société est exposée aux risques liés au fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés de portefeuille et de ces filiales en exploitation. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable de la surveillance des risques, et le conseil d'administration d'IGM supervise la gestion de ces risques et s'acquitte de son mandat principalement par l'intermédiaire de divers comités. Les dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation.

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration de la Société a la responsabilité globale de surveiller la mise en œuvre et le maintien, par la direction, de politiques et de contrôles en matière de gestion des risques découlant des activités que la Société exerce à titre de société de portefeuille.

La notation « A » qui a été attribuée aux débetures de la Société par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débeture à long terme notée « A » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées; toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A (élevée) » qui a été attribuée aux débetures de Power Corporation par DBRS correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Les titres d'emprunt à long terme qui obtiennent la notation « A » sont de bonne qualité. La capacité à l'égard du paiement des obligations financières est considérée comme solide, mais la qualité du crédit est moindre que celle d'entités ayant une notation de « AA ». Les entités de cette catégorie peuvent être vulnérables aux événements futurs, mais les facteurs négatifs susceptibles d'avoir une incidence sont considérés comme gérables.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- > Le comité d'audit s'intéresse aux risques inhérents à la présentation de l'information financière.
- > Le comité de rémunération évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- > Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- > Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision supervise les risques en matière de transactions avec des parties liées de la Société.

Le cours des actions de Power Corporation, de la Financière Power et de ses filiales (Lifeco et IGM) peut être volatil et connaître des fluctuations en raison de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Power Corporation. Les conditions économiques peuvent avoir un effet défavorable sur Power Corporation et ses filiales, notamment les fluctuations des taux de change, du taux d'inflation et des taux d'intérêt ainsi que les politiques monétaires, les investissements des entreprises et la santé des marchés des capitaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Au cours des dernières années, les marchés des capitaux ont connu d'importantes fluctuations des cours et des volumes, qui ont particulièrement touché les cours des titres de participation détenus par la Société et ses filiales et qui n'ont pas toujours été liées à la performance en matière d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives des sociétés en question. Ces facteurs peuvent donner lieu à une baisse de la valeur des actifs qui est considérée comme importante ou durable, ce qui pourrait se traduire par des charges pour perte de valeur. Lors de périodes de volatilité accrue et de remous sur les marchés, les activités des filiales de Power Corporation pourraient être touchées de façon défavorable et le cours de négociation des titres de Power Corporation pourrait en subir les conséquences.

RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Power Corporation a établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- > Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.
- > Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses engagements.
- > Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.
 - > Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société sont libellées dans différentes devises et que les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
 - > Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.
 - > Le risque de prix correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations des marchés boursiers.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales et des autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation dépendra de la performance en matière d'exploitation, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité des filiales de Power Corporation ainsi que de leur capacité à payer des dividendes à Power Corporation. La capacité de la Financière Power à s'acquitter de ses obligations et à verser des dividendes dépend de la réception de dividendes de ses filiales. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Financière Power sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation.

Power Corporation évalue régulièrement ses exigences en matière de liquidité et cherche à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour s'acquitter de ses obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable. Si Power Corporation a besoin de financement supplémentaire, sa capacité à en trouver dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires de Power Corporation et de ses filiales. Rien ne garantit que les financements par emprunt ou par actions seront disponibles ou que, joints aux fonds générés à l'interne, ils seront suffisants pour atteindre les objectifs ou satisfaire aux exigences de Power Corporation ou, s'ils sont disponibles, qu'ils seront obtenus à des conditions acceptables pour Power Corporation. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions. La gestion du risque de liquidité de Power Corporation n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2013.

RISQUE DE CRÉDIT

Les titres à revenu fixe ainsi que les dérivés sont assujettis au risque de crédit. Power Corporation atténue le risque de crédit lié à ses titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation exerce ses activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis par le gouvernement canadien ou américain ou garantis par ceux-ci. Power Corporation révisé régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les produits dérivés continuent d'être utilisés conformément aux lignes directrices en matière de gestion des risques de Power Corporation, qui surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences liées à l'application de la comptabilité de couverture ne sont pas satisfaites. Power Corporation évalue régulièrement les notations de crédit des contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats sur produits dérivés sont négociés de gré à gré avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

L'exposition de Power Corporation au risque de crédit et la façon dont elle gère ce risque lié aux titres à revenu fixe et aux dérivés n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2013.

RISQUE DE MARCHÉ*a) Risque de change*

Les instruments financiers de Power Corporation se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, d'autres placements (qui comprennent des titres, des fonds d'investissement et des fonds de couverture) ainsi que de la dette à long terme. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, Power Corporation peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée à la fluctuation des cours du change. Power Corporation peut, à l'occasion, conclure avec des institutions financières bien cotées des contrats de couverture en vue de se prémunir contre ces fluctuations. Au 31 décembre 2014, environ 43 % du montant de 571 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation étaient libellés en dollars canadiens ou en devises pour lesquelles des couvertures de change ont été mises en place.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme disponibles à la vente. Par conséquent, les profits et les pertes latents sur la valeur de ces placements, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Au 31 décembre 2014, l'incidence d'une diminution de 5 % des taux de change se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente de 103 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global. La totalité de la dette à long terme est libellée en dollars canadiens.

b) Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers de Power Corporation se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, des autres placements et de la dette à long terme, lesquels ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux d'intérêt.

c) Risque de prix

Les instruments financiers de Power Corporation se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, des autres placements ainsi que de la dette à long terme. Les autres placements de Power Corporation sont classés comme disponibles à la vente et, par conséquent, les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les autres placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives d'une dépréciation.

Au 31 décembre 2014, l'incidence d'une perte de valeur de 5 % des autres placements se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente de 101 M\$ inscrite dans les autres éléments de bénéfice global.

ARRANGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES**

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêchent de faire une estimation raisonnable du montant maximal que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. (Se reporter également à la note 31 des états financiers consolidés de 2014 de la Société.)

PASSIFS ÉVENTUELS

De temps à autre, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs, dans le cours normal de leurs activités. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière importante à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Société.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

PAIEMENTS EXIGIBLES PAR PÉRIODE	TOTAL	MOINS DE 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Débiteures et instruments d'emprunt ^[1]	7 558	607	1 399	5 552
Dépôts et certificats	223	212	8	3
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 754	1 249	5 468	37
Contrats de location simple ^[2]	970	197	526	247
Obligations d'achat ^[3]	180	71	93	16
Cotisations au titre des régimes de retraite ^[4]	225	225		
Engagements contractuels ^[5, 6]	1 144			
Total	17 054			
Power Corporation ^[6, 7]	970	6	257	154
Financière Power	267	8	6	253
Lifeco	6 750	1 540	848	4 362
IGM	8 535	1 540	6 148	847
Autres filiales	532	58	235	239
Total	17 054			

[1] Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés de 2014 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[2] Comprennent des locaux à bureaux et des éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

[3] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, essentiellement liés aux services d'information.

[4] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

[5] Inclut les engagements de 591 M\$ pris par Lifeco. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

[6] Inclut les engagements en cours de 553 M\$ de la Société visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement; le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés.

[7] Inclut également les débiteures de 400 M\$ de la Société.

Les filiales de la Société ont recours à des lettres de crédit dans le cours normal de leurs activités; se reporter à la note 31 des états financiers consolidés de 2014 de la Société.

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la Great-West prend part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, et de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut également des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers de la Société. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur.

Les éléments exclus sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les intérêts à recevoir et les débiteurs, l'impôt sur le bénéfice à recevoir, les avances consenties aux titulaires de polices, certains autres actifs

financiers, les créiteurs, les conventions de rachat, les dividendes à verser, les intérêts à payer, l'impôt sur le bénéfice exigible et certains autres passifs financiers. La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et elle est généralement calculée selon les données sur le marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes ainsi que des éléments importants sur lesquels il convient d'exercer son jugement (se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2014 de la Société).

AUX 31 DÉCEMBRE	2014		2013	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
ACTIFS FINANCIERS				
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	79 957	79 957	70 104	70 104
Disponibles à la vente	10 804	10 804	8 753	8 753
Prêts hypothécaires				
À la juste valeur par le biais du résultat net	366	366	324	324
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	6 698	6 698	7 298	7 298
Disponibles à la vente	2 106	2 106	1 776	1 776
Immeubles de placement	4 613	4 613	4 288	4 288
Instruments financiers dérivés	693	693	655	655
Autres actifs	421	421	396	396
	105 658	105 658	93 594	93 594
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Obligations				
Prêts et créances	13 178	14 659	11 855	12 672
Prêts hypothécaires				
Prêts et créances	27 199	29 016	24 591	25 212
Actions				
Disponibles à la vente ^[1]	560	560	632	632
	40 937	44 235	37 078	38 516
Total des actifs financiers	146 595	149 893	130 672	132 110
PASSIFS FINANCIERS				
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	857	857	889	889
Instruments financiers dérivés	1 228	1 228	782	782
Autres passifs	16	16	20	20
	2 101	2 101	1 691	1 691
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	6 754	6 859	5 572	5 671
Déventures et instruments d'emprunt	7 558	8 878	7 767	8 676
Déventures de fiducies de capital	162	220	163	205
Dépôts et certificats	223	225	187	188
	14 697	16 182	13 689	14 740
Total des passifs financiers	16 798	18 283	15 380	16 431

[1] La juste valeur de certains placements ne peut être déterminée de façon fiable; par conséquent, les placements sont comptabilisés au coût.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours aux instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices ou des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- > empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- > documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;

- > faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- > surveiller la relation de couverture.

La Société et ses filiales disposent de politiques, de lignes directrices ou de procédures pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, de taux d'intérêt et de prix). (Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2014 de la Société et à la section Gestion des risques de la présente revue de la performance financière).

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales aux 31 décembre :

	2014			2013		
	MONTANT NOMINAL	RISQUE DE CRÉDIT MAXIMAL	JUSTE VALEUR TOTALE	MONTANT NOMINAL	RISQUE DE CRÉDIT MAXIMAL	JUSTE VALEUR TOTALE
Power Corporation	43	–	(2)	1 129	1	(2)
Financière Power	8	1	1	3 549	4	4
Lifeco	15 460	652	(543)	21 582	593	(151)
IGM	2 621	40	10	3 428	57	22
Autres filiales	29	–	(1)	–	–	–
	18 161	693	(535)	29 688	655	(127)

Le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a diminué et l'exposition au risque de crédit, qui se limite à la valeur de marché de ces instruments en position de profit, a augmenté. La diminution du montant nominal en ce qui a trait à la Société, à la Financière Power et à Lifeco est principalement attribuable aux options de vente de titres de participation

d'une durée de six mois sur le S&P 500 qui étaient en cours au 31 décembre 2013. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par la Société et ses filiales, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés de 2014 de la Société.

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif et du bénéfice net, ainsi que sur les renseignements connexes fournis à leur sujet. Les jugements importants portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations concernent les entités à consolider, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, l'évaluation de la juste valeur, la dépréciation de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice, les avantages du personnel futurs et les commissions de vente différées. Ces éléments sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés de 2014. Aucun changement n'a été apporté aux estimations et jugements comptables critiques de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités de la filiale ou d'autres entités structurées afin d'en tirer des rendements variables.

La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales font preuve de jugement pour déterminer si elles exercent un contrôle sur l'entité émettrice lorsqu'elles détiennent moins de la majorité des droits de vote.

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de Lifeco. Les actuaires nommés par les filiales de Lifeco ont la responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir adéquatement les obligations de Lifeco à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation des contrats d'assurance est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures et qui nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés de 2014 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité prises en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Société et ses filiales s'appuient. Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

a) Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente
La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données observables et limitent l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Société et ses filiales obtiennent les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur leurs portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché généralement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

b) Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente
La juste valeur des actions négociées en Bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus. La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données observables et limitent l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur les actions de leurs portefeuilles d'actions classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date des bilans.

c) Prêts hypothécaires et obligations classés comme prêts et créances

Aux seules fins de la présentation de l'information, la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

d) Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et tient compte des ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications importantes au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

DÉPRÉCIATION DE PLACEMENTS

Les placements sont examinés régulièrement de façon individuelle afin de déterminer s'ils se sont dépréciés. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt ainsi qu'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés s'être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un placement ne constitue pas un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux prêts hypothécaires et aux obligations dépréciés qui sont classés comme prêts et créances, des provisions sont établies ou des pertes de valeur sont inscrites dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant net réalisable. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur nette de réalisation. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente dépréciées, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Tous les profits et toutes les pertes sur les obligations, les prêts hypothécaires et les actions classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà constatés en résultat net; par conséquent, une réduction attribuable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée en résultat net. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts antérieurs à recevoir sont repris. Des pertes de valeur sont comptabilisées relativement aux actions disponibles à la vente si la perte est significative ou prolongée, et toute perte de valeur subséquente est constatée en résultat net.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux

contrats d'assurance sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Société pourrait être tenue d'effectuer une reprise de la charge pour perte de valeur ou d'une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels le goodwill a été attribué à la valeur recouvrable. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée du coût de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôt sur le bénéfice de la période représente la somme de l'impôt sur le bénéfice exigible et de l'impôt sur le bénéfice différé. L'impôt sur le bénéfice est comptabilisé dans les états des résultats à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ne sont pas comptabilisés dans les états des résultats (soit dans les autres éléments de bénéfice global, soit directement dans les fonds propres), auquel cas l'impôt sur le bénéfice est aussi comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global ou directement dans les fonds propres.

IMPÔT EXIGIBLE

L'impôt exigible sur le bénéfice est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour impôt incertain est évaluée lorsque cet impôt atteint le seuil de probabilité aux fins de constatation, évaluation qui est fondée sur l'approche de la moyenne pondérée par les probabilités.

IMPÔT DIFFÉRÉ

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs

d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser tout ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront et s'il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés à certains employés et conseillers, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention de certains employés, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. Les filiales de la Société offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies acquis par les employés et les conseillers admissibles est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations définies. Le passif au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société et ses filiales définissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si l'accès à un régime est réduit, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes au titre des réductions sont immédiatement comptabilisés en résultat net. Les coûts financiers (montant net), les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains et les pertes au titre des réductions sont compris dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées en résultat net.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

Les commissions versées par IGM à la vente de certains produits de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. IGM examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, IGM a notamment effectué le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2014, les commissions de vente différées ne montraient aucun signe de dépréciation.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 2014, la Société et ses filiales ont adopté les modifications et l'interprétation suivantes : IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRIC 21, *Droits ou taxes*. L'adoption de ces modifications et de cette interprétation n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur.

IFRS 4 — CONTRATS D'ASSURANCE

En juin 2013, l'IASB a publié un exposé-sondage révisé pour IFRS 4, *Contrats d'assurance*, qui propose des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance. L'IASB poursuit ses délibérations au sujet des propositions contenues dans cet exposé-sondage. La norme proposée diffère de manière importante des pratiques comptables et actuarielles actuellement utilisées par Lifeco en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) et devrait produire des résultats financiers plus volatils.

Lifeco surveille activement les développements à cet égard et, tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée et entrée en vigueur, elle continuera d'évaluer les passifs relatifs aux polices d'assurance selon les politiques comptables et actuarielles actuelles, y compris selon la MCAB.

IFRS 9 — INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes :

> Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

> Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.

> Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 15 — PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui présente un modèle unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés aux clients au montant correspondant à la contrepartie attendue. Les exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits ne s'appliquent pas aux produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers.

La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2014, les co-chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2014.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision des co-chefs de la direction et du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2014, suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. La Société a fait la transition au cadre COSO 2013 en 2014. En se fondant sur cette évaluation, les co-chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2014.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 décembre 2014.

PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2014	2013	2012
Total des produits ^[1]	42 629	29 642	33 443
Bénéfice d'exploitation attribuable aux détenteurs d'actions participantes ^[2, 3]	1 238	959	947
Par action – de base	2,69	2,08	2,06
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes ^[2]	1 275	977	816
Par action – de base	2,77	2,12	1,78
Par action – dilué	2,75	2,08	1,76
Actif consolidé ^[1, 2]	377 781	344 976	271 474
Total des passifs financiers ^[1, 2]	16 798	15 380	12 631
Débiteures et instruments d'emprunt	7 558	7 767	6 310
Fonds propres ^[1]	11 981	10 974	9 525
Valeur comptable par action ^[1]	23,85	21,72	18,58
Nombre d'actions participantes en circulation [en millions]			
Actions privilégiées participantes	48,9	48,9	48,9
Actions comportant des droits de vote limités	412,6	411,4	411,1
Dividendes par action [déclarés]			
Actions participantes	1,1600	1,1600	1,1600
Actions privilégiées de premier rang			
Série 1986	1,0500	1,0500	1,0500
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G ^[4]	1,4000	1,4000	1,2303

[1] Les chiffres correspondants ont été retraités, comme il est expliqué à la note 33 des états financiers consolidés de 2014 de la Société.

[2] Les chiffres de 2012 ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétroactive des nouvelles normes IFRS et des IFRS révisées en 2013, en particulier IAS 19R, *Avantages du personnel*, et IFRS 10, *États financiers consolidés*.

[3] Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, se reporter à la section Mode de présentation – Mesures financières et présentation non conformes aux IFRS de la présente revue de la performance financière.

[4] Émission en février 2012